

Cadre réservé à l'administration :

Numéro de la carte :

Carte valide du au

FORMULAIRE POUR L'ACCES EN DECHETERIE
RESERVE AUX PARTICULIERS
BADGE PARTICULIER

Vos coordonnées

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Commune : Code Postal :

Téléphone : Mail : @

Numéro d'immatriculation : 1/ 2/ 3/

Marque du véhicule :

Modèle du véhicule :

Déchets interdits : Ordures ménagères ; cadavres d'animaux ou tous produits provenant des abattoirs ; produits explosifs ; dérivés amiantés ; déchets des activités hospitalières ou médicales ; carcasse de véhicules ; pneus de véhicules agricoles et poids lourds ; produits non identifiés (La liste présentée n'est pas exhaustive. Cf chapitre 4.2 du règlement des déchèteries).

Vos données sont conservées dans une base de données. Pour toute modification, contacter la CCDSV.

Mode d'emploi

Votre mairie et la CCDSV délivrent les cartes d'accès pour véhicule de type VP (carte particulier) et un usage non professionnel.

Par année civile : **30 passages gratuits**, 15,00 € à partir du 31^{ème} passage.

Se munir d'un justificatif de domicile et de la carte grise du (ou des) véhicule(s).

1 carte gratuite par foyer. Une nouvelle carte est facturée 20,00 € par la CCDSV.

Informez la CCDSV de tout changement de véhicule, y compris de prêt ou de location.

Les usagers sont tenus de respecter le règlement en vigueur en déchèterie et notamment :

- trier ses déchets dans les bennes dédiées ;
- faire preuve de courtoisie envers les gardiens et entre usagers.

Pour rappel, les véhicules de plus de 3.5 tonnes, les tracteurs et les véhicules non immatriculés sont interdits.

Accès aux déchèteries du Pardy (ZA du Pardy à Frans) et des Bruyères (ZI de Reyrieux, à Toussieux).

Horaires des déchèteries :

- du 1^{er} janvier au 31 mars et du 1^{er} octobre au 31 décembre : lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 ; samedi : 9h00 à 17h00
- du 1^{er} avril au 14 juin et 1^{er} septembre au 30 septembre : lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 ; samedi : 9h00 à 18h00
- du 15 juin au 31 août : lundi au samedi : 7h00 à 14h00
- fermé dimanche et jours fériés

☐ Je reconnais l'exactitude des informations ci-dessus.

☐ J'affirme avoir reçu un exemplaire du règlement intérieur en déchèterie.

☐ J'accepte le règlement intérieur en déchèterie.

Date et signature (vaut acceptation du règlement des déchèteries)